

FRANCHE-COMTÉ

Axe 3 : Elargir le champ professionnel des personnels administratifs

Formation d'Adaptation à l'Emploi (FAE) ACH - Adjointes des Cadres Hospitaliers

Contexte

L'arrêté du 24 octobre 2014 fixe l'organisation et le contenu de la formation d'adaptation à l'emploi des adjointes des cadres hospitaliers. Cette formation propose ainsi les contenus réglementaires imposés. Néanmoins, elle cherche toujours à partir des besoins et questionnements formulés en début de formation par les participants afin que les contenus permettent une participation dynamique de chacun et un réel développement des savoirs et compétences professionnels. L'objectif principal de cette formation restant l'adaptation des professionnels à un environnement de travail en perpétuel évolution.

Objectifs

□ Comprendre le cadre d'exercice en établissement de santé ou établissement social ou médico-social relevant de la fonction publique hospitalière □ Acquérir les techniques de management et de communication utiles dans le cadre des missions des ACH □ Maîtriser les connaissances spécifiques à l'exercice des missions des ACH

Renseignements complémentaires

Prérequis: Occuper un poste d'ACH ; avoir réussi le concours ou être nouvellement nommé ACH. Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Formation multimodale: présentiel et distanciel. "22 jours dont 9 jours en présentiel, 3 jours en e-learning, 10 jours en classe virtuelle" "Seules les journées réalisées en présentiel se dérouleront dans nos locaux de Besançon. 22 jours de formation + stage obligatoire à prévoir (5 jours)

L'établissement doit s'assurer que l'agent ait accès à du matériel informatique (caméra, micro, connexion internet).

Programme

- Module 1 : consolider sa culture hospitalière (2 jours en distanciel synchrone)
- Module 1 : connaître les règles de financement des EPS (1 jour en distanciel asynchrone)
- Module 1 : appréhender les statuts des personnels FPH (1 jour)
- Module 1 : s'initier aux règles des marchés publics (1 jour en distanciel asynchrone)
- Module 2 : comprendre les techniques et postures managériales (8 jours dont 4 jours en distanciel synchrone)

- Module 2 : mieux communiquer au sein d'une équipe et avec une équipe (4 jours)
- Module 3 : connaître les principes de l'amélioration continue de la qualité, de la démarche de certification et de la gestion des risques (1 jour en distanciel synchrone)
- Module 3 : maîtriser les notions de pilotage économique et financier et d'indicateurs de gestion (1 jour en distanciel asynchrone)
- Module 3 : l'approche RH au sein des établissements de santé (1,5 jour en distanciel synchrone)
- Module 3 : la gestion du développement durable à l'hôpital + visite de service. (1 jour)
- Module 3 : méthodologie de préparation du stage. (1/2 jour en distanciel synchrone)

Modalités pédagogiques:

- L'approche théorique se fonde sur une répétition d'exercices variés et stimulants (Vrai/Faux, QCM, exercices d'association) que ce soit en présentiel ou en distanciel.
- Des exercices récapitulatifs et simples d'accès seront remis aux participants à la fin des séances.
- Une documentation pédagogique, indépendante des exercices, récapitule les données notionnelles à intégrer.
- Un suivi intersession est opéré via les outils numériques mis à disposition.

Public

Tout personnel ACH nommé dans le corps à la suite d'un recrutement par concours ou sur liste d'aptitude ainsi que tout agent détaché ou ayant bénéficié d'une nomination directe.

Exercice

2024

Nature

AFR

Organisé par

CONVERGENCES

Durée

154 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences